

L'Infos élèves

Bonjour à tous. Pour cette rentrée 2014, l'équipe des éducateurs et moi-même avons quelques informations à vous donner ou à vous rappeler. Cette feuille doit être lue durant une heure de vie de classe par un élève volontaire ou par le professeur principal. Si vous avez des questions, je reste à votre disposition.

Bonne année scolaire à tous !!

Mme Déniel et les éducateurs

Les sorties :

- Les **autorizations de sortie** : elles doivent être présentées au plus tard à la récréation du matin pour une sortie en fin de journée. Les sorties en H3 ou H8 se feront APRÈS la récréation, par le portail côté piscine, pas d'ouverture du portail avant.
- La **sortie des externes** : cette année, pour une question d'accueil et de sécurité, Mme Déniel souhaite que les externes qui n'ont pas de vélo ou de frère/sœur en primaire passent par le portail côté piscine. Pour les cyclistes, vous devez mettre pied à terre dès que vous passez le portail, même chose pour sortir du collège, aucun élève ne doit être sur son vélo.

Le temps du midi :

- La **ligne de discrétion** devant le bâtiment C et la techno. Vous ne devez pas franchir cette ligne entre 12H45 et 13H35. Des cours ont lieu sur ce créneau dans le labo de SVT, en techno ou en C11 et le bruit le long des fenêtres est très gênant.
- Le **foyer** est ouvert tous les midis selon un planning établi. A compter du lundi 22 septembre, vous devez avoir une carte (montant 5€) pour accéder au foyer. Le formulaire « carte foyer » est à demander durant les récréations aux éducateurs, inutile de venir voir Mme Déniel. Un règlement du foyer va être affiché ; celui qui ne respectera pas ce règlement sera interdit de foyer pour une durée de 1 à 2 semaines.
- Les **halls des bâtiments A - B et C** sont fermés à clés de 12H50 à 13H35. Merci d'anticiper.
- Les **terrains de sport sur le temps du midi** : Les ballons ne seront donnés qu'à partir de 12H20. Inutile de venir avant. Ayant quotidiennement à régler des problèmes concernant les terrains de sport, l'équipe vie scolaire a décidé d'un planning d'occupation de ces terrains. Le planning d'occupation est affiché sur le panneau à côté du bureau de Mme Déniel. Il n'est bien évidemment pas interdit aux élèves de différents niveaux de jouer ensemble, à la condition que cela se fasse dans le respect de tous. Afin de limiter les risques de blessure, les terrains A sont réservés aux 6ème/5èmes, et les terrains B aux 4èmes/3èmes. Nous vous alertons sur le fait que vous êtes à l'intérieur d'une cour, nous vous prions d'adapter votre manière de jouer afin de ne pas blesser les personnes aux alentours.
- Le **passage au self** : le planning est différent de l'an passé. Il est affiché sur le panneau du foyer et sur le panneau du bureau de Mme Déniel. Une ligne jaune a été tracée entre le bâtiment B et la porte du foyer, vous ne devez pas la dépasser tant qu'un éducateur ne vous aura pas demandé de descendre.
- Le **self** : attention au gaspillage !!! Il est préférable de demander des petites portions au chef plutôt que de prendre une grosse assiette et de jeter après !!! Nous vous rappelons que vous avez le choix du plat et de son accompagnement.

- Le **temps du midi en H4** : les élèves doivent directement aller déjeuner soit chez eux soit au self. Il n'est pas possible de rester sur la cour du haut (sauf accord de l'éducateur) afin de ne pas déranger les cours d'EPS.
- Les **WC** : c'est un lieu de passage et non le dernier lieu à la mode où l'on papote assis par terre !!!! Vous n'êtes pas autorisés à « stationner » dans les WC surtout sur le temps du midi chez les filles !!! Cette année, tolérance zéro !!! Les punitions sont prêtes, avis aux amateurs (trices).

Les affaires et objets trouvés :

- Les **affaires perdues** : si vous avez égaré un vêtement, vous devez aller au foyer sur le temps du midi voir s'il a été retrouvé. Si c'est le cas, il est dans la grande malle grise au fond du foyer. S'il n'est pas dans la grande malle, inutile de venir voir Mme Déniel, c'est qu'il n'a pas encore été retrouvé !! Pour les petits objets (bijoux, carte, clés...), quand ils sont retrouvés, ils sont accrochés sur la vitre du bureau de Mme Déniel. Si rien n'est accroché, même chose que pour les vêtements, inutile de venir voir Mme Déniel ☺
- Les **affaires déposées par les parents à l'accueil** ne vous seront pas remises en main propre. Mme Déniel notera sur son tableau le nom des élèves qui doivent aller récupérer des affaires à l'accueil. C'est à vous d'aller regarder régulièrement le tableau.

Le carnet de correspondance

- Vous devez toujours l'avoir dans votre cartable.
- Durant l'année, vos **carnets de correspondance** seront régulièrement visés par un éducateur. L'éducateur référent pour les 6^e est Mme DAVID, pour les 5^e - Mme CROSNIER, les 4^e - M. BONDER et les 3^e - Mme MICHELIN. Néanmoins, à chaque heure de permanence, tous les éducateurs peuvent demander à vérifier votre carnet !!!

Le CDI

- Le **CDI** : durant les temps de permanence, un élève qui souhaite y aller doit d'abord vérifier sur le planning (affiché sur la porte) que le CDI est disponible (des changements peuvent avoir lieu durant la journée). Il doit se présenter dès le début de l'heure devant l'escalier du CDI. Ne pas vous ranger devant la permanence.
- Le CDI est en accès libre tous les midis et à la récréation de l'après-midi.

Les casiers

- Les **casiers** doivent être fermés à clés toute la journée, le soir et les week-ends. Un casier qui serait non fermé à 3 reprises (sans motif valable) sera confisqué pour 1 semaine.
- Les problèmes de casiers sont à voir avec Mme Ghislaine Thébault à l'accueil.

Les règles et les interdits de tous les jours

- La **politesse** : tous les jours, vous allez croiser des adultes dans l'établissement, sur la cour, dans les couloirs. Ces adultes sont des professeurs, des éducateurs, des personnels administratifs ou d'entretien... Nous attachons une grande importance à une règle de politesse : « *bonjour Madame ou bonjour Monsieur* ».
- La consommation de **chewing-gum** et de **sucettes** est interdite dans l'établissement.
- Les objets dangereux, de grande valeur ou sans utilité scolaire sont interdits au collège.
- L'usage du **téléphone portable** est strictement interdit dans l'enceinte du collège.